



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°8
JANVIER 2018

2

1

8

0

Sommaire

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Social et Solidaire
- Enfance et jeunesse
- Affaires culturelles
- Tourisme
- Travaux
- Décisions municipales
- Mot de la Minorité
- Commerce, Artisanat, Professions libérales
- Autour des Associations
- Animations





EDITO

Les Passeurs de mémoire

Pour savoir où l'on va.....Il faut savoir d'où l'on vient .

Certes il faut vivre avec son temps, certes il ne faut pas tomber dans le piège du « c'était mieux avant » mais dans ce monde où l'obsolescence est programmée, dans ce monde où comme l'écrit Jean d'Ormesson, dans un de ses derniers ouvrages, « le nouveau à peine né est aussitôt une vieille lune et le moderne est hors d'âge et déjà derrière nous » il est plus que jamais nécessaire de faire œuvre de mémoire car l'avenir qui s'écrit aujourd'hui doit se nourrir du passé ne serait ce que pour en tirer les enseignements et ne pas reproduire les mêmes erreurs.

Quel bonheur et quelle fierté de voir les enfants participer aux commémorations, accompagnés de leurs parents, aux côtés de nos anciens combattants portés drapeaux .

Quel bonheur et quelle leçon de vie, d'entendre Anastasie, notre doyenne, du haut de ses 107 ans, nous conter sa traversée du siècle .

Quel bonheur de lire et d'écouter nos historiens amateurs locaux . Ils font un travail remarquable et déjà le succès est au rendez-vous témoignant de l'intérêt porté par nos concitoyens à l'histoire de notre Commune Nouvelle .

Quel bonheur de voir et d'entendre les danseurs de la Rosargue. Ils sont dépositaires d'un fabuleux répertoire de danses et musiques bretonnes patiemment collectées. Eux aussi contribuent à porter la mémoire du patrimoine vivant et il faut encourager les jeunes à les rejoindre.

Le monde change, il est salutaire de remettre du lien entre les générations et les activités culturelles et artistiques peuvent être de magnifiques « bouillons de culture », voyez le magnifique succès du spectacle des Chants de Noël qui vient de nous être donné . Et le dessin et le théâtre....

Noël justement, voici « le » moment propice au regroupement des générations autour du sapin familial.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles de profiter au mieux de ce moment de répit et de paix.

Bon Noël et bonnes fêtes de fin d'année



Roger AUBREE
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Mr Roger Aubrée, Maire de Jugon-les-Lacs - Commune Nouvelle,

Mr Éric Moisan, Maire délégué de Dolo

les adjoints, le conseil municipal ainsi que le personnel communal vous adressent leurs

Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année 2018,

et seraient très heureux de votre présence à la cérémonie des vœux de la municipalité qui prendra place

le dimanche 7 Janvier 2018
à 10h45 au foyer rural

A l'issue de cette cérémonie, des médailles d'honneur seront remises ainsi que les prix du fleurissement 2017





Pour l'intercommunalité 2017 aura été une année de transition.

Mais transition ne veut pas dire inaction, après un premier semestre qui a pu connaître quelques couacs et autres retards, nous considérons que maintenant nous sommes en ordre de marche chacun à son poste.

Je sais gré tant aux agents qu'aux élus des efforts d'adaptation chacun y a mis du « sien » qu'ils en soient remerciés.

Nous attendons avec impatience la fin de l'année, pas simplement pour les chocolats, mais pour faire le bilan financier d'une année atypique. Maintenant résolument tournés vers l'avenir, nous travaillons à

élaborer ce qui sera le projet de territoire un projet pour les deux mandats qui suivront 2020.

Les conseillers municipaux ont été appelés à faire part de leurs orientations.

Les Maires, les secrétaires de Mairies sont également sollicités et dans chaque commission en plus de l'ordre du jour, le Président nous a demandé d'échanger sur ce sujet.

Le contexte financier étant ce qu'il est, nous devons aussi nous interroger sur les relations à venir entre communes et communauté.

Quels contrats, quelles mutualisations ? Plus que jamais nous nous devons d'être solidaire.

A toutes et à tous je souhaite une bonne année 2018.

Les rendez-vous du PIJ

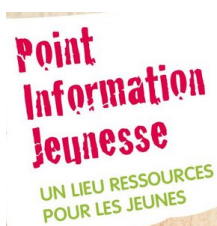
Partir à l'étranger

Samedi 13 janvier 2018 – de 10h30 à 12h – Lamballe

Samedi 20 janvier 2018 – de 10h30 à 12h – Saint-Alban

Mercredi 28 février 2018 – de 10h30 à 12h – Saint-Alban (spécial Le Woofing et les chantiers jeunes)

Le 1^{er} CV Samedi 3 février 2018 - de 10h30 à 12h - Lamballe et Saint-Alban



Séjour neige

Ski de piste – Ski de fond – Non skieurs
sur le domaine des Arcs en Savoie **du 10 au 17 mars 2018**

Peisey-Nancroix (73)

Organisation : Lamballe Loisirs

Hébergement en maison familiale en pension complète
transport par car, remontées mécaniques,
location de matériel et assurances inclus

800 € : ski alpin 610 € : ski de fond 535 € : non skieur

renseignements :

02 96 31 28 27 / 06 18 62 00 15 / 06 69 50 22 55

<http://lamballeloisirs.esy.es>

Forum des emplois saisonniers

Samedi 10 février 2018

De 13h30 à 17h30

Salle municipale de Lamballe

Entrée libre

Vacances d'hiver

du 26 février au 11 mars 2018

• Inscriptions aux centres de loisirs 3-11 ans : du 5 au 16 février.

• Inscriptions 11-17 ans : à partir du 5 février.

Cap Séjour : du 5 au 16 février.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur lamballe-terre-mer.bzh

Centres de Loisirs :

Travaillez pour nous cet été

Le service jeunesse de Lamballe Terre & Mer recrutera pour l'organisation de ses activités estivales 2018 (juillet / août) : accueil de loisirs 3-11 ans, animations adolescents et séjours :

- Des animateurs BAFA (ou équivalent), des surveillants de baignade, des stagiaires BAFA,

- Des directeurs adjoints (BAFA avec expérience ou stagiaire BAFA),

- Des directeurs BAFA (ou équivalent).

Les candidatures seront à adresser au plus tard le 10 février 2018 à Mr Le Président - Lamballe Terre & Mer - 41 rue Saint-Martin 22400 LAMBALLE

Renseignements auprès de la direction enfance jeunesse 02-96-50-59-54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

Quai des mômes

Dimanche 18 mars 2018 De 13h30 à 17h30 Quai des rêves - Lamballe Entrée libre

Recyclage des déchets ménagers



Le recyclage a domicile, c'est possible !!!

Pourquoi composter ?

Pour réduire la quantité de déchets jetés dans aux ordures ménagères certes, mais aussi pour produire votre propre engrais naturel par le mélange des déchets de cuisine et de jardin fermentescibles.

Lamballe Terre & Mer propose, à tous les habitants de son territoire, des composteurs en bois de 3 tailles différentes.

Chaque composteur est accompagné d'un guide de compostage et d'un bio-seau.

Volumes	Tarifs
300 l	15 €
600 l	20 €
800 l	25 €

Comment commander ?

Contactez le service Déchets ménagers et indiquez vos coordonnées et la taille du composteur que vous souhaitez acquérir. Le service reprendra contact pour vous conseiller et confirmer la prise en compte de votre demande. Le composteur sera livré à votre domicile et facturé a posteriori.

Tél. 02 96 50 13 76 contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Collecte des déchets ménagers

Vous recevrez prochainement un courrier du service Déchets Ménagers dans lequel il vous sera expliqué ces changements :

- La mise en place de bacs individuels pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets sélectifs.
- L'évolution des consignes de tri avec la possibilité de trier plus d'emballages.



Afin de vous accompagner, des ambassadeurs de tri passeront dans votre foyer, de mars à août 2018, pour vous enquêter et vous expliquer l'évolution des modalités de collecte et les nouvelles consignes de tri.

L'ambassadeur reviendra ultérieurement pour vous déposer des bacs pour vos ordures ménagères résiduelles et vos déchets sélectifs. Lors de la livraison, le nouveau calendrier de collecte vous sera remis.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la démarche engagée par Lamballe Terre et Mer, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 02 96 50 13 76 ou par mail : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

ALERTE Information

Vols aux préjudices des personnes âgées



Le Groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor, vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols commis au préjudice des personnes âgées sur le département.

Les vols par ruse sont effectués par un ou plusieurs individus. Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et se revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et/ou du numéraire.

CONSIGNES A SUIVRE :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent en liquide.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance au moment où vous retirez de l'argent.
- Ne faites jamais entrer des inconnus chez vous. Si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et vous montrer sa carte. Vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur.
- Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.
- Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.- Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).

Nouveaux horaires gendarmerie

Brigade de JUGON LES LACS 02.96.31.61.18

02.96.31.61.18

Brigade de BROONS

02.96.84.60.17

Brigade de CAULNES

02.96.83.90.17

HORAIRES	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
08H00 12H00	JUGON	CAULNES	BROONS	CAULNES	JUGON	BROONS	JUGON 09H-12H
14H00 18H00	BROONS	CAULNES	BROONS	CAULNES	JUGON	BROONS	JUGON 15H-18H

INFOS COMMUNALES



MSAP



La Maison de Services au Public (MSAP) vient d'être labellisée par les services de l'Etat, qui finance 50% de ses charges de fonctionnement (fournitures, matériel et personnel). Elle accueille les usagers du territoire.

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches avec les administrations, les organismes publics et les différents services du territoire (CAF, MSA...), n'hésitez pas à vous y rendre, elle est située dans les locaux de la Mairie.

Un espace public numérique connecté est à votre disposition et l'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

La MSAP est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Maison de services au public

Pacte civil de solidarité

La loi de modernisation de la justice du XXIème siècle n°2016-1547 du 18 novembre 2016 a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens.

A cette fin, le législateur a transféré les compétences dévolues aux greffiers en matière de "PACS" aux officiers d'Etat-Civil.

Vous pouvez donc à compter du 1er novembre 2017, enregistrer un PACS à la mairie.

Contrairement aux tribunaux d'instance qui ont perdu cette compétence, il est toujours possible de le faire également chez un notaire. Les enregistrements de PACS à la mairie se feront uniquement sur rendez-vous les vendredis matins.

Les pièces nécessaires à fournir sont :

- Acte de naissance de - de 3 mois des deux intéressés
- Copie Carte d'identité ou passeport des deux intéressés
- Une convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire cerfa 15725*2)
- La déclaration conjointe de conclusion de PACS (cerfa 15726*2)

Un RDV sera prévu à la suite du dépôt des documents.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le secrétariat de la mairie : 02 96 31 61 62 ou accueil1@jugonleslacs-cn.fr. (les cerfa sont accessibles sur le site internet de la mairie : www.jugonleslacs-communenouvelle.fr).



Dématérialisation des procédures

Permis de conduire, certificat d'immatriculation



On doit désormais effectuer les demandes liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation d'un véhicule sur le site

<https://ants.gouv.fr/>

La préfecture ne gère plus ses démarches

Mairie

Site Jugon, 2place du Martray

02 96 31 61 62

Lundi /mercredi/samedi : 9h-12h

Mardi/jeudi/vendredi : 9h-12h
14h-17h

Site Dolo, 1 place de la république

9h – 12h du lundi au vendredi

02 96 50 62 28

mairie@jugonleslacs-cn.fr

www.jugonleslacs-communenouvelle.fr

Permanences



**PERMANENCE
CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



**PERMANENCE
MISSION LOCALE**

Contact : 02 96 85 32 67— Rue du 10ème d'Artillerie—22100 DINAN

Permanence Mairie de Jugon les Lacs : Conseillère généraliste Le 3ème mardi du mois de 14h à 16h30



**PERMANENCE
CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Tenue à la mairie de Jugon-les-Lacs tous les 2ème mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.



**PERMANENCE
ASSISTANT SOCIAL**

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs tous les jeudis matin sur rendez-vous au 02 96 50 10 30 (Maison du département)

Urbanisme

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Mr LECLERC Jean-Marie	- 1, impasse du Parc	- Extension habitation
Mr LE NORMAND Guillaume	- 4, la Touche es Bigôt	- Carport + terrasse
Mr LUCAS Bruno	- 5, impasse des Lilas	- Véranda
Mr DE LA MOTTE Charles-Henri	- Lescouët	- Coupe et abattage arbres
Mme DESOEUVRES	- 8, rue du Poudouvre	- Changement porte et portail
Mme LHOTELLIER Marie-France	- 6, bis rue du Bocage	- Clôture
Mr ROYER Yann	- Le Bois Léard	- Carport + abri de jardin
Mme BRIENS Manon	- 3 rue des Châtaigniers	- Clôture + portail
Mr TRAINOR Conor	- 7, rue de la Marette	- Vélux + fenêtre + Ouverture
Mairie	- Le Courtil des villes	- Division terrains
Mr GUERIN Désiré	- Le Rocher St Igneuc	- Clôture
Mme COLLEU Annie	- 3, rue de la croix Made	- Pool House
Mme LELOUP Sophie	- La Croix Rouge	- Pose fenêtre + enduit
Mr HAQUIN Robert	- La barre	- Coupe et abattage arbres
Camping Le Bocage du Lac	- Rue du Bocage	- Remplacement chalet
Mme TRONEL Clotilde	- 5 impasse des Ajoncs	- Changement menuiseries
Mr BOULANGER Patrick	- La Tourelle	- Garage + Abri jardin
Mr LABBE Michel	- La Lande du Tertre	- Clôture
Mme GUÉRIN Jeannine	- 7 rue du Poudouvre	- Changement fenêtres

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr HAQUIN Julien	- Le Badier	- Garage + préau
Mr DONNE Florian	- Lescouët	- Extension agricole
Mr JUVAUX Sébastien	- St Michel	- Carport + garage
Mr HAQUIN Emmanuel	- Le Marchix	- Extension maison
Mr Noël Jérôme	- Vallée Tréguier	- Ouverture + terrasses



Goûter des Aînés

Comme chaque année, la commune va honorer ses aînés – les habitants âgés de 70 ans et plus – en organisant un goûter au Foyer rural, le **samedi 27 janvier**, à partir de 14 h 30. Des histoires vraies sur la vie des villages qui constituent aujourd'hui Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle seront racontées par les membres du Collectif d'Historiens de la commune. Nous espérons que ces histoires susciteront des réactions, et inciteront peut être d'autres à raconter leurs propres histoires. Il est également prévu de montrer et partager des photos anciennes pour se remémorer la vie d'antan. Le goûter, qui sera servi comme l'année précédente en buffet, avec l'aide des conseillers municipaux, sera préparé par la Cuisine Centrale. Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher et vous ramener, sachez que les conseillers municipaux demeurent à votre disposition. Pour vous inscrire, appelez la mairie au 02.96.31.61.62



Réseau des voisinages - Temps Part'Agé Appel à bénévoles

La fédération départementale Familles Rurales des Cotes d'Armor, avec le CIAS de Lamballe Terre & Mer et notre commune, organise un dispositif pour les aînés qui le souhaitent. Il s'agit du réseau des Voisineurs : un visiteur bénévole rend visite une fois par mois à une personne âgée et pratique une activité choisie en semble : lecture, jeux de plateau, balade, etc...

Pour cela, nous invitons les personnes désireuses de devenir bénévole à prendre contact avec le mairie 02 96 31 61 62. Courant janvier, Familles Rurales organise une 1ère rencontre entre futurs visiteurs et les bénéficiaires.

Etat Civil

Naissances

10/08/2017 - LODIEL Noé
21/09/2017 - EUTHINE Peter
01/10/2017 - CLEMENT Luce
08/10/2017 - PINAULT Léonie
10/10/2017 - SCREVE Etann
19/10/2017 - LEMOUZER Léandre
20/11/2017 - LE MOAL Laïa
28/11/2017 - CARUHEL Eliott

Décès

11/09/2017 - TRAVERS Roger
28/09/2017 - DOMRAULT Rozenn
04/10/2017 - CLOCET Nelly
08/10/2017 - ALIX Jeanne
11/10/2017 - THROWER Derek
29/10/2017 - SERADIN Marie

Mariages

30/09/2017 - Le MEE Christophe
& RAULT Annabelle
04/11/2017 - CARUHEL Sylvain
& CALVE Florence

PARAINAGE CIVIL

14/10/2017 - AUBERT Anaé

Médailles d'honneur



Chevalier dans l'ordre du Mérite agricole :

- Mme Nadine VITEL, collaboratrice en production porcine et laitière.

Médaille d'argent du travail :

- Mme DANGUY Fabienne, blanchisserie
- Mr HAQUIN Rémi, menuiserie

Accueil

nouveaux habitants et nouveaux nés

Rencontre des nouveaux habitants de Jugon les Lacs Commune Nouvelle et remise des livres de naissance aux nouveaux nés le samedi 10 février à 11h à la mairie.

Doyenne de la commune Anastasie a eu 107 ans

Que l'on soit enfant du millénium ou non, il est difficile de mesurer la somme d'événements qu'Anastasie a connus dans sa vie. Née en novembre 1910, juste avant la guerre 14-18, Anastasie, originaire de Trémeur, née dans une famille de petits paysans, se souvient encore voir son oncle partir à la guerre. Elle s'est mariée à 26 ans, dans une Europe en crise, soit 3 ans avant le début de la 2e guerre mondiale. Anastasie se remémore son enfance avec ses parents, sa complicité avec sa petite sœur, qui très tôt a dû quitter le noyau familial pour partir travailler à Paris : les moyens de communication et transports n'existant quasiment pas à l'époque, elles se sont peu à peu perdues de vue. Anastasie évoque, sans amertume ni regrets, toujours avec le sourire, une dure vie de labeur, un temps comme lavandière, les mains dans l'eau des rivières quelle que soit la saison. Elle est aujourd'hui choyée par sa fille Simone, comme on imagine qu'elle a dû elle-même chérir comme un trésor sa petite fille. Ce Vendredi 8 décembre 2017, Anastasie a célébré une nouvelle fois, avec gentillesse et bonne humeur, son anniversaire – 107 ans, en trinquant avec Mr le maire et quelques conseillers municipaux. Pour exprimer la fierté, la reconnaissance et le respect des habitants de la commune, un toast a été porté en l'honneur de la doyenne de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle, et aussi de Simone, sa complice qui lui est toute dévouée. Bon anniversaire, Anastasie.



Miss 15-17 Bretagne 2017 Manon PHILIPPO

J'ai été élue Miss 15/17 Bretagne 2017 le 4 Novembre à Pontivy. J'ai 17 ans et j'étudie au lycée Saint Joseph de Lamballe, je suis en terminale Accompagnement Soins et Services à la personne pour plus tard devenir infirmière puéricultrice. A l'élection, il y avait 19 filles à concourir pour l'élection de miss 15/17 Bretagne et 8 hommes pour l'élection de modèle élégance Bretagne. Nous avons 4 tableaux imposés, nous avons toutes porté le même modèle des années 1920, 1950 et 1970 car le thème était "voyage dans le temps". Pour le 4ème tableau c'était le thème des années futuristes 2020, j'ai donc défilé avec une robe de la styliste Sophia de l'atelier duchesse création de Rennes que j'avais rencontrée au salon du mariage à Ressac. Mon agenda se remplit peu à peu avec déjà des rendez-vous avec des photographes, une place dans le jury de Malestroit, le téléthon de Lanrelas, une remise des cadeaux du Noël de Lamballe au Quai des Rêves..

Je suis donc la représentante de ma région pour l'élection nationale qui se déroulera à Pontivy le 3 mars. Les votes se feront par téléphone la semaine de l'élection. Cette étape sera décisive, car jamais une bretonne n'a été Miss 15/17 Nationale. Je compte sur votre soutien.

Sainte Barbe 2017



Cérémonie 11 novembre



SOCIAL ET SOLIDAIRE

Portage repas à domicile

Début octobre 2017, le CCAS (Centre Communal Affaires Sociales) de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle a adopté la proposition faite par Mr le Maire et Me Niquette, déléguée aux affaires sociales, de transférer le portage de repas à domicile, assumé jusqu'ici par le CCAS et la cuisine centrale de Jugon-les-Lacs, au GIP (Groupement d'Intérêt Public) cuisine centrale et au CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale) Lamballe Terre & Mer. Les raisons motivant ce changement sont les suivantes. Pour les bénéficiaires des repas à domicile situés dans un rayon géographique trop éloigné de la cuisine centrale, la distribution des repas à domicile était effectuée, en accord avec le CIAS de la communauté de commune Arguenon-Hunaudaye, par les aides à domicile qui venaient elles-mêmes prendre les repas à la cuisine centrale de Jugon. Cet arrangement n'est désormais plus envisageable avec l'organisation du nouveau CIAS. Par ailleurs, les demandes de repas mixés, certes rares mais cependant de plus en plus fréquentes, n'étaient pas satisfaites par la cuisine de Jugon-les-Lacs CN qui ne les faisait que pour les résidents de l'EHPAD. Afin qu'aucune personne ne soit exclue du service de repas à domicile, il a donc été proposé de confier la réalisation des repas et leur livraison au GIP de Lamballe, qui sert toute la nouvelle communauté de communes. La facturation et les inscriptions est désormais prises en charge par le CIAS Lamballe Terre & Mer. Les repas sont livrés froids selon une périodicité à convenir avec le CIAS. Si vous êtes intéressé(e) pour souscrire à ce service, appelez le CIAS au 02-96-50-69-80 et demandez Me Christine Henry.

Téléthon 2017



Un total de 2313 € a été récolté au profit du téléthon. Un grand merci à toutes les associations et aux écoles pour leur participation à cette édition 2017.



Rencontre des élus avec Véronique Fayet, Présidente nationale du Secours Catholique



A l'occasion de la venue de Madame Véronique Fayet, présidente nationale du Secours Catholique Caritas France, dans le département pour l'inauguration de l'escalier familles à la Maison Saint-Yves de St Briec, l'équipe locale du Secours Catholique du Pays de Jugon a profité de cette opportunité pour l'accueillir le mercredi 29 novembre à la salle d'honneur de la mairie afin d'échanger sur le thème des « *pauvretés invisibles en milieu rural* ».

Les maires et les élus chargés des affaires sociales de Jugon-les-Lacs, Plestan, Plédéliac, Tramain et Plénée-Jugon étaient conviés à cette rencontre. Les maires ont évoqué les différentes actions menées en lien avec les comités d'action sociale et le centre intercommunal d'action social.

Le maire de Plédéliac, Alain Briens s'interroge et se pose la question : « *D'où vient cette pauvreté ?* » Comme Gérard le Cam, maire de Plénée-Jugon, les maires constatent « *de nouveaux signes de pauvreté qui ne nous échappent pas* ». Des actions sont déjà menées dans les campagnes. Chantal Déjoué, maire de Tramain, et Jean-Pierre Carlo maire de Plestan ont ainsi témoigné du rôle d'une personne sur leur



commune, qui visite les anciens « *en lien avec la mairie, ça se passe très bien. Elle nous rapporte des informations très précieuses. Elle a su établir une relation de confiance* ». Pour Gérard Le Cam : « *On perçoit une consommation en chute libre* ». Le Père Francis Morcel, prêtre de la paroisse préconise un lien étroit avec les enseignants car pour lui « *l'école est un bon lieu d'observation, les enseignants peuvent y détecter les familles en difficulté* ». Daniel Le Bourhis, président de la délégation départementale rappelle : « *La pauvreté n'est pas uniquement financière, elle peut être morale. Elle est parfois liée à l'isolement et au manque d'informations qui empêche l'accès aux droits fondamentaux comme*

l'éducation, la formation et le travail ». Véronique Fayet, présidente nationale du Secours catholique Caritas France conclut cette rencontre avec les élus en soulignant : « *Il faut se réunir pour modifier la politique publique... Et croiser vos regards sur la pauvreté. On expérimente des actions multiples dans différentes régions. Ce que vous ferez ici pourra servir les actions des autres.* »

C'est ce que comptent bien faire les responsables locaux du Secours Catholique du pays de Jugon, Michel Jan, Daniel Plestan, Suzanne Cocheril, Monique Desriac et Annick Henry. Il ont l'idée de mettre en place un réseau de veilleurs pour déceler la pauvreté invisible sur notre territoire rural. Les élus sont prêts à collaborer afin de déceler cette pauvreté, « *discrète dans nos campagnes* ». Roger Aubrée, maire de Jugon-les-Lacs ajoutant : « *On a besoin de relais comme vous et des associations* ».

Daniel Plestan, Secrétaire du Secours Catholique Pays de Jugon
Contact : 02 96 30 86 10

La loi ASV et les EHPAD

La loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) intègre une réforme de tarification des EHPAD. La mise en œuvre de cette nouvelle tarification, commencée depuis mai 2017 s'étalera jusqu'en 2021.

D'un autre côté, en août 2017, la "mission flash" de l'Assemblée nationale portant sur la situation des EHPAD met en cause – entre autres – le principe de tarification actuel des EHPAD, qualifié de "kafkaïen". Elle alerte également sur les conséquences du futur principe de tarification et propose la mise en place d'un groupe d'évaluation pour en proposer d'éventuels amendements.

Kafkaïenne aujourd'hui, la tarification des EHPAD ? On peut se poser la question. C'est pourquoi un petit rappel sur les principes de financement des EHPAD publics aujourd'hui n'est pas inutile.

Récapitulatif : financement des EHPAD aujourd'hui

Les dépenses globales d'un EHPAD public sont partagées en 3 sections tarifaires selon des modalités définies dans le cadre d'une **convention tripartite**, signée tous les 5 ans par chaque EHPAD, entre le gestionnaire de l'établissement, le Conseil départemental, et l'Agence Régionale de Santé.

Ces sections tarifaires sont:

1) la section hébergement, couvrant tous les services liés à l'accueil, au logement, à la restauration, à la lingerie, etc. ainsi que les activités. Ce tarif est à la **charge du résident** qui peut cependant bénéficier, selon ses ressources, d'allocations comme l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

2) la section dépendance, inclut les dépenses liées au niveau de dépendance (ou manque d'autonomie) du résident, c'est-à-dire les aides à la toilette, à l'habillage et aux repas. Chaque résident paye la partie du tarif dépendance appelée le « **talon modérateur** », quel que soit son degré de dépendance. Par ailleurs, le **Conseil Départemental** contribue au budget de dépendance pour les GIR de 1 à 4 via l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie). La dotation du Conseil Départemental est basée sur un indicateur appelé **GMP (Gir Moyen Pondéré)**.

3) la section soins, qui correspond à l'ensemble des soins médicaux nécessaires au résidents, est financée par l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** via l'Assurance maladie. Cette section couvre tout ou partie de la rémunération du personnel médical ainsi que les dispositifs et matériels médicaux. La dotation soin est calculée par l'ARS selon des indicateurs tels que le **PMP (Pathos Moyen Pondéré)**. (voir définition ci-dessous)

Les charges de personnel d'un EHPAD sont réparties entre les 3 sections d'imputation tarifaire. Ainsi Les agents de service sont pris en compte à 30 % sur le budget « dépendance » dès lors qu'ils interviennent auprès du résident, les 70 % restant étant imputés sur le budget "hébergement". Par contre les postes d'Aides Médico-Psychologique et d'Aide-Soignantes sont financés à 70 % sur le budget des "soins" et 30 % sur la dépendance, alors que les postes Infirmiers et Médecins sont imputés à 100% sur le budget "Soins" et les postes administratifs (Direction, secrétariat) à 100% sur l'hébergement.

Ce que prévoit la réforme tarifaire des Ehpads

L'objectif de la réforme est de simplifier le système et favoriser la mutualisation entre établissements avec la mise en place de **CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)**.

Le CPOM est un contrat qui sera signé pour 5 ans et s'appliquera à l'ensemble des EHPAD d'un même gestionnaire sur un même département pour mutualiser les contrats. Avant de signer un CPOM, les partenaires au contrat devront évaluer la perte d'autonomie et les besoins en soins, un travail qui sera nécessaire pour mieux organiser l'offre proposée aux usagers.

A noter que si un organisme gestionnaire refuse de signer un CPOM, la loi prévoit de minorer son forfait soin.

L'entrée en vigueur des CPOM pour EHPAD entraînera des modifications par rapport aux conventions tripartites.

Ainsi, la convention tripartite est aujourd'hui établie par EHPAD (il y a autant de conventions tripartites que d'EHPAD) alors que les CPOM sont valables pour un ensemble d'EHPAD d'un même gestionnaire.

La gestion des ressources financières attribuées aux gestionnaires d'EHPAD sera différente.

Avec les CPOM, à chaque début d'exercice, le gestionnaire recevra un arrêté de tarification basé sur la dotation à laquelle il a le droit (selon le GMP et le PMP). Le gestionnaire devra soumettre à l'ARS et au Conseil Départemental un "Etat Prévisionnel des Ressources et des Dépenses", indiquant de quelle manière seront utilisés les crédits alloués. En fin d'exercice, le gestionnaire devra transmettre son "Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses" (ERRD).

Dans le cadre d'une convention tripartite, le gestionnaire négocie annuellement son budget s'il veut engager de nouvelles mesures. Avec les CPOM, le gestionnaire s'affranchit de la négociation budgétaire annuelle et est libre d'affecter son résultat annuel (excédent ou déficit) comme bon lui semble. Les excédents peuvent être ainsi affectés librement par le gestionnaire et ne seront plus repris par l'ARS et le Conseil départemental... mais les déficits non plus.

La réforme tarifaire inclut une période transitoire de 7 ans (à partir de 2017 jusqu'en 2023) pour la mise en œuvre d'un processus de convergence consistant à ramener tous EHPAD au niveau d'un tarif plafond national prédéfini, l'objectif étant de réduire progressivement la dotation des EHPAD sur dotés, et d'augmenter progressivement la dotation des EHPAD sous dotés.

Définitions

GIR : niveau calculé sur la grille AGGIR (autonomie gérontologique groupes iso-ressources) qui sert à mesurer le degré d'autonomie d'un individu. La grille a 6 groupes, du plus dépendant GIR 1 au plus autonome GIR 6. Seuls les groupes 1 à 4 permettent l'attribution de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

GMP : Le GMP ou Gir Moyen Pondéré est une synthèse des GIR exprimant le besoin en soins de base par individu. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance est important.

Pathos et PMP : outil de référence permettant d'évaluer, à partir de situations cliniques observées, les soins médico-techniques requis pour assurer la prise en charge des pathologies d'un résident dans un Ehpad. Le Pathos Moyen Pondéré (PMP) est une synthèse des Pathos de chaque résident.

ENFANCE ET JEUNESSE

Ecole publique

Silence, on lit...

A l'école Publique de Jugon Les Lacs, à 13H35, le temps s'arrête un peu pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Chacun investit alors, pour 15 minutes, son coin préféré pour un moment de lecture plaisir. On lit seul ou entre amis et pour ceux qui préfèrent écouter une histoire, une des enseignantes offre une lecture à voix haute.



Les élèves ont tout de suite adhéré à ce projet et on assiste maintenant à des échanges de livres et à de vraies discussions autour

des lectures. « Notre objectif est de développer le goût de la lecture, nous sommes satisfaits de l'engouement des enfants » note Stéphanie Soulabaille.

Dès la maternelle, pour découvrir ce plaisir de lire, les élèves sont accueillis par petits groupes à la bibliothèque de l'école. Un moment de lecture plaisir proposé par Brigitte, aide de vie scolaire, qui sait tellement leur transmettre sa passion du livre !



CROSS du collège

Mardi 17 Octobre, les élèves de CM2 de l'école publique de Jugon Les Lacs se sont rendus au collège de Plénée Jugon pour participer au cross. Ils y ont retrouvé les élèves des autres écoles du secteur. Cette course venait clôturer un cycle de course longue, débuté en septembre.

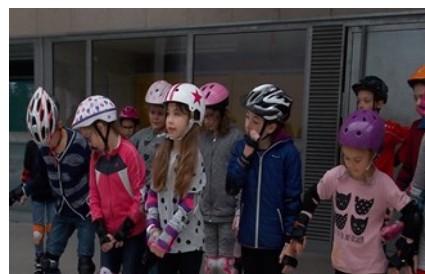
Chacun a donné le meilleur de lui même et terminé la course. De retour à l'école, les six médaillés (Enora Brexel, Gladys Auffray, Clara Daveu chez les filles et Nathan Macé, Valentin Carro et Jordan Cailly chez les garçons) ont été accueillis et félicités par les camarades et enseignantes.

Bravo à tous !

Préparation à la classe de neige

Les 66 élèves de CM préparent activement la classe de neige qui aura lieu en février 2018. Chaque semaine, depuis mi-octobre, ils découvrent la glisse à travers la pratique du roller.

La relève est assurée ! Les élèves de maternelle (ici les PS et MS) s'entraînent déjà activement dans la salle de motricité.



Promenons nous dans les bois !

Début Octobre, les 4 classes de maternelle sont allées se promener à pied à proximité de l'école pour découvrir la forêt en automne.

Ce fut l'occasion pour les enfants de ramasser des feuilles et des fruits, afin de réaliser ensuite en classe, différentes productions en arts visuels.

Temps d'activités périscolaires

Nous comptons 91 élèves inscrits aux TAP le lundi et jeudi à Dolo soit 100% des enfants. Et sont inscrits 70 primaires et 60 maternelles à Jugon-les-Lacs pour le vendredi après-midi. En plein dans la période de Noël, l'année des TAP est bien entamée. Nous avons démarré avec l'activité phare à Dolo, qui plaît toujours autant : la pêche. Les enfants de CP ont pu repartir avec chacun une canne à pêche, grâce à la Maison Pêche et Nature de Jugon-Les-Lacs.

En cette fin d'année nous participons à la fabrication de boules de Noël vendu au profit du Téléthon. Ces boules ont été accrochées dans le sapin qui orne la place du Martray. Le dernier jeudi avant les vacances de Noël, nous regarderons un film et nous échangerons des petits cadeaux confectionnés lors des activités.

Durant les T.A.P les enfants ont l'occasion de faire diverses activités : du chant, du bricolage, de la cuisine, de la lecture, des jeux de sociétés, des activités extérieures lors des beaux jours (ex : ultimate...), initiation aux gestes de premiers secours pour les grandes sections...etc.



Les prochains projets seront la danse/ou danse bretonne, la poterie, des activités en lien avec les animaux : thème de l'école cette année (ex : le projet cochon), une participation à un projet avec l'amicale des écoles et le sport qui clôturera l'année.

Ecole privée St Yves

Une nouvelle classe pour le CP-CE1.



Pour répondre à l'augmentation des effectifs, les associations de parents d'élèves de l'école et l'équipe enseignante ont choisi d'investir dans un bâtiment modulaire. Ce nouveau local abrite désormais une classe et un coin sanitaire. Les écoliers de la classe CP et CE1 d'Auréliie Belz ont pu s'installer dans le nouveau bâtiment dès le mois de septembre. C'était la joie chez les jeunes élèves qui disposent désormais de locaux spacieux et lumineux. Les parents se sont mobilisés pour finaliser l'aménagement du nouveau local.



Visite chez les pompiers

La classe de CP-CE1 travaille autour du projet « Apprendre à porter secours ». Les élèves ont pu interviewer le chef de la caserne de Jugon-Les-Lacs Thierry Crestel, puis ensuite visiter leurs locaux. Ils ont pu observer le contenu des véhicules et leur utilisation. En classe, les élèves retravaillent sous forme de mise en situation, le but étant de leur apporter une éducation aux premiers secours : être capables



- de donner l'alerte
- de faire de la prévention des situations dangereuses
- de faire les premiers gestes d'intervention.

À la découverte d'un nouveau sport : Le Netzball.



Au cours de cette première période, les élèves de CE et CM ont été initiés au Netzball par Mathieu Bréger animateur UGSEL.

Ce jeu (proche du volley ball) se pratique sur deux terrains séparés par un filet. Il est adapté à

tous les âges, simple et rapide à comprendre. C'est un sport plaisant qui requiert maîtrise des lancers et des réceptions. Les élèves ont apprécié cette nouvelle discipline, au point pour certains, de délaisser le football lors des récréations au profit du netzball.

Conseil Municipal des Enfants

Les élections du Conseil Municipal des Enfants 2017-2018 se sont déroulées dans une ambiance studieuse à la fin du mois d'Octobre 2017 à la salle d'honneur de la mairie. Après une campagne électorale acharnée et passionnée, comme tous les ans les votes de tous les enfants des classes de CM1 de la commune ont apporté leur flot de joie pour certains et de déception pour d'autres (c'est la dure loi de l'engagement citoyen et des élections !).

Cette année le renouvellement portait sur 5 nouveaux élus, 12 conseillers(ères) municipaux(pales) siégeront donc à ce nouveau Conseil Municipal des Enfants 2017-2018.

Les nouveaux (elles) élu(e)s représentant les Classes de CM1 : Mathys LAVIGNE, Luana ROUAUD, Maëline BIRRER, Aaron CRESTEL, Lola GUILLON LE PECHEUR.

Elus représentant les Classes de CM2 (Renouvellement de mandat) : Julian PIAU, Manon BERHAULT, Tim BOURICAND, Valentin CARRO, Romane GEORGELIN, Mathys GICQUEL, Inès LEMEE.

Le CME se réunit en moyenne 1 fois par mois à la salle d'honneur de la mairie, l'encadrement est assuré par Gladis (animatrice diplômée) accompagnée d'élus(e)s adultes. Le mandat de chaque élu enfant est de deux ans

Les petits élus sont déjà à pied d'œuvre puisque tout juste après leur première réunion, ils ont participé avec les anciens combattants aux cérémonies du 11 Novembre. Ils ont également commencé à réfléchir et à débattre sur les différents projets qu'ils souhaiteraient développer sur la commune.



Nous attendons avec impatience leurs regards et leurs idées afin de favoriser encore un peu plus, le développement et le bien vivre de notre commune.

En attendant, un grand merci à eux pour leur engagement citoyen.

AFFAIRES CULTURELLES

Le « collectif des historiens amateurs locaux » nous fait voyager dans le temps à la découverte de nos origines et des personnages qui ont jalonné notre histoire ...

Depuis sa création en Mars 2017, le « collectif des historiens amateurs locaux » (constitué d'une quinzaine de personnes pour l'instant) est super actif. Ces membres autour de groupes projets constitués de 4 à 5 personnes, proposent ou préparent différentes animations : animation de conférences, de visites guidées ; collecte de témoignages et de documents ; réalisation d'un inventaire et de signalisation des sites et monuments historiques de la commune nouvelle ; animation de veillées, de cafés-mémoire ; transmission aux jeunes générations ; animation de tables rondes thématiques ; appui à la préservation, rénovation de lieux identitaires historiques du territoire ; publications comme par exemple des articles dans le bulletin municipal, des livrets, des photos...

Différentes animations ont déjà été réalisées et ont rencontré un vif succès :

En Juin 2017 un rayon de livres et d'articles traitant de l'Histoire de la commune a été ouvert à la bibliothèque. Les documents peuvent être empruntés ou consultés sur place.

Différentes animations ont déjà été réalisées et ont rencontré un vif succès :

En Juin 2017 un rayon de livres et d'articles traitant de l'Histoire de la commune a été ouvert à la bibliothèque. Les documents peuvent être empruntés ou consultés sur place.



En aout 2017 : Pierrick Savin a proposé à l'EHPAD et au manoir du Lou le visionnage commenté d'un film sur le Jugon des années 1960 et une animation sur les « personnages célèbres » de la commune nouvelle. Cette animation à la fois culturelle, historique et humoristique, grâce aux talents de Pierrick, a été très appréciée. La somme d'argent récoltée (par les dons des participants) a été remise à la bibliothèque pour le rayon livre sur l'histoire. Vu les nombreuses demandes des habitants de la commune nouvelle elle sera très certainement reproduite (avec d'autres films et histoires) en 2018.



Sous la houlette de Daniel Clément (coordinateur et animateur de cette action), accompagné de Colin et Stéphanie Perrault, Michel Lescouet et Pierrick Savin, lors de la randonnée gourmande du 20 Aout 2017, les historiens amateurs ont proposé des animations sur le patrimoine local sur différents sites. La



fréquentation à ces animations, la qualité des échanges ainsi que les échos reçus après, montrent tout l'intérêt et l'engouement des personnes pour ce type d'animations.

En Octobre : Daniel PLESTAN a fait une animation à l'EHPAD autour des noms de rues (Toponymie) de la commune nouvelle. Il est prévu qu'il refasse cette animation mais cette fois ci ouverte à tous en début d'année 2018.

Dans le cadre du « club communautaire de lecture » animé par la Bibliothèque, à la galerie l'Entrelacs Daniel a présenté de manière passionnée et pédagogique l'histoire de Xavier Grall, personnage qui a activement participé à l'histoire de la Bretagne



En septembre Serge Davy a fait salle comble au manoir du Lou en proposant une conférence sur « le mythe de Du Guesclin ». Son expertise, sa passion associées à ses qualités de narrateur ont permis aux nombreuses personnes présentes (de la commune nouvelle mais aussi d'autres territoires voisins) de s'immerger dans la vie de Du Guesclin et de mieux comprendre l'émergence de son Mythe.

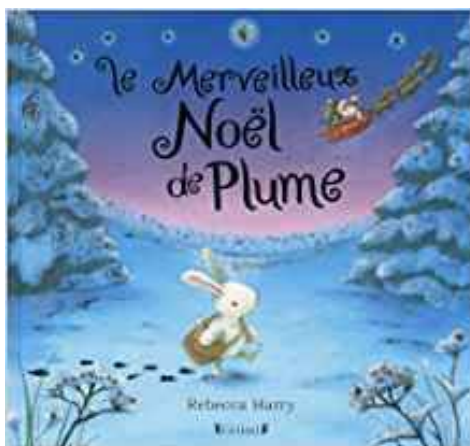


Le merveilleux Noël de Plume

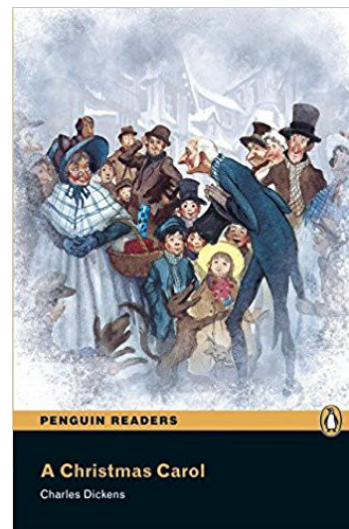
Pour Noël, Plume a un souhait très spécial : elle voudrait avoir un ami ! En allant porter sa lettre au Père Noël, Plume vient en aide aux animaux de la forêt. C'est une fois rentrée chez elle qu'elle comprend que son vœu a déjà été exaucé...

En chemin elle s'est fait plein de nouveaux amis !

Une tendre histoire de Noël à partager en famille, en admirant les merveilleuses illustrations qui brillent d'un éclat argenté !



A Christmas Carol



Un Conte de Noël (en anglais, A Christmas Carol) est un célèbre conte écrit par Charles Dickens et publiée en janvier 1843. On y retrouve Scrooge, un vieillard avare et égoïste qui va recevoir la visite de fantômes.

Olmi



Elle a été enlevée à sept ans dans son village du Darfour et a connu toutes les horreurs et les souffrances de l'esclavage. Rachetée à l'adolescence par le consul d'Italie, elle découvre un pays d'inégalités, de pauvreté et d'exclusion. Affranchie à la suite d'un procès retentissant à Venise, elle entre dans les ordres et traverse le tumulte des deux guerres mondiales et du fascisme en vouant sa vie aux enfants pauvres. Bakhita est le roman bouleversant de cette femme exceptionnelle qui fut tour à tour captive, domestique, religieuse et sainte. Avec une rare puissance d'évocation, Véronique Olmi en restitue le destin, les combats incroyables, la force et la grandeur d'âme dont la source cachée puise au souvenir de sa petite enfance avant qu'elle soit razzée.

(Extraits du site « Amazon »)



Fermeture du Samedi 23 décembre au Mardi 2 Janvier,
Réouverture Mercredi 3 janvier

NOS HORAIRES

Pour tout renseignement appeler le 02 96 31 63 44 pendant les heures d'ouverture.

Hors vacances scolaires

Mardi	17h-19h
Mercredi	10h -12h et 15h30 -18h30
Vendredi	17h -19h
Samedi	10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi	10h-12h et 15h30-18h30
Samedi	10h30-12h30

NOS ATELIERS

Samedi 27 Janvier 2018 : Animations culturelles en anglais pour les **ados/adultes** de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Jeudi 15 Février 2018 : à 14h30 Table ronde avec Daniel Plestan sur la **Toponymie des rues de Jugon-les-lacs CN** (gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 24 Février 2018 : Animations ludiques en anglais pour les **enfants** de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque).

A l'occasion du Printemps des poètes :

Mardi 06 Mars 2018 : à 14h30 Atelier d'écriture pour les **enfants** avec Eurydice Antolin suivi d'un goûter (gratuit sur inscription).

Jeudi 08 Mars 2018 : à 14h30 Rencontre autour de poèmes écrits par Marie-Thérèse Barbé et par Bruno Cornières pour les **ados/adultes** suivie d'un goûter (gratuit sur inscription).

Vendredi 16 Mars 2018 : Club de lecture communautaire à 18h à la médiathèque de Plénée-Jugon : « les coups de coeur des lecteurs » (gratuit).

Samedi 31 Mars 2018 : Animations culturelles en anglais pour les **ados/adultes** de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Galerie d'Art:

Programme 2018

Janvier-Février

Exposition de 3 artistes peintres et sculpteurs

Christelle Jolivet, Jean-Yves Le Maux et Mustapha Diop



Mars

La Galerie accueillera deux artistes Briochins

Robert Uriac peintre, dessinateur et Philippe Boulenger photographe.

Philippe Boulenger animera un atelier photographique. Cet atelier sera ouvert à tous sur inscription à la galerie.

Avril

Nous aurons le plaisir de vous présenter une exposition organisée par les élèves du collège Louis Chapdelaine de Plénée-Jugon en partenariat avec L'Artothèque de Vitré.

Ouverture de la galerie : vendredi matin 10h30/12h30
samedi et dimanche 10h30/12h30-16h/18h



**Les Journées Européennes
des Métiers d'Art (JEMA)
auront lieu
du 6 au 8 Avril 2018
Au Foyer Rural de Jugon**

TOURISME Village Etape Où en sommes-nous ?



Le dossier de candidature de Jugon-les-Lacs à la marque Village Etape a été envoyé le 30 octobre 2017 aux destinataires officiels et institutionnels, c'est-à-dire la Fédération des Villages Étales, la Préfecture des Côtes d'Armor, et le Ministère de la Transition Énergétique. Ce document rédigé par Mes Christelle Meunier (déléguee Commerce, Artisanat, Agriculture) et Brigitte Niquette (déléguee Tourisme) avec l'aide (précieuse) des secrétaires de la Mairie, est disponible pour votre consultation à la mairie. Les prochaines étapes consistent tout d'abord à participer à la rencontre des Villages Étales des Côtes d'Armor (le 22 février à Merdrignac), ensuite à accueillir un membre du Conseil d'administration de la Fédération des Villages Étales pour un audit final (prévu le 20 mars 2018), avant la soutenance à Paris, devant un comité d'experts,

fin mars 2018. Mes Meunier et Niquette tiennent avant tout à remercier tous les commerçants, artisans, hébergeurs, personnel de l'Office de Tourisme Intercommunal, associations, qui se sont engagés dans cette démarche. Grâce à leurs engagements et grâce aux atouts de notre cité, la municipalité de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle est confiante dans la présentation de notre candidature (quoique bien sûr, il ne faille jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, dicit Jean de la Fontaine). En s'inscrivant dans le réseau des Villages Étales, Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle bénéficiera de panneaux sur la nationale RN 176 signalant aux automobilistes la cité comme une halte dans leur voyage offrant une multitude de services.

TRAVAUX

Zone 30 et priorité à droite

La zone 30 et les priorités à droite dans l'ensemble de l'agglomération de Jugon sont dorénavant effectives. Cette réalisation répond aux volontés d'améliorer la sécurité, modérer la vitesse et faciliter les déplacements doux. A ce titre, la zone 30 (cf. l'édition « les Nouvelles des Lac » de juillet 2017 et le site internet) revêt une réglementation particulière à l'égard des cyclistes, ces derniers étant autorisés à circuler dans les deux sens dans les voies à sens unique pour les automobilistes.



Aménagement rue des Grands Moulins

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Eurovia a été retenue pour un montant de travaux de 302 088,88 € HT. Diverses subventions ont été sollicitées (au titre de la DETR, des amendes de police et des petites cités de caractères) et les travaux devraient démarrer courant février.

Assainissement, mise en conformité des lagunes

Afin de respecter les différentes dispositions réglementaires en vigueur (Directive Cadre sur l'Eau, Schéma Directeur et de Gestion des Eaux Loire Bretagne 2016-2021 SDAGE), dont l'objectif est de tendre vers une amélioration qualitative des masses d'eaux, notamment celles situées sur les bassins versant en amonts des plans ou réserves d'eaux, il appartient aux collectivités de mettre en conformité leurs systèmes d'assainissement collectif, en réduisant les rejets directs de phosphore (2 mg/l maximum) et les rejets ponctuels d'eaux usées brutes.

A ce titre, notre commune est concernée pour nos deux systèmes lagunaires (Dolo et St Igneuc), pour lesquels plusieurs diagnostics ont été réalisés ou vont l'être :

- Contrôle de conformité des branchements chez les usagers : les rejets ponctuels d'eaux usées brutes en aval des lagunes sont concomitants à une pluviométrie importante, ce qui témoigne entre autres, de la présence de branchements anormaux. En effet, le compte rendu des diagnostics fait état chez certains usagers, de gouttières raccordées sur le réseau d'eaux usées ! Il nous appartient aux uns et autres de veiller à la conformité de nos branchements, dans l'intérêt du bon fonctionnement de nos systèmes d'assainissements.

- Contrôles d'étanchéités de nos réseaux d'assainissements. Ceux-ci pourront être effectués uniquement lorsque la nappe phréatique sera haute.

- Une étude d'incidence du fonctionnement de nos lagunes sur le milieu récepteur. Les conclusions de celle-ci ont été portées à connaissance des services de l'état, nous sommes dans l'attente du retour. Les orientations envisagées seraient les suivantes :

Dolo : le fonctionnement en l'état de la lagune serait accepté, dans la condition absolue de réduire l'arrivée des eaux pluviales.

St Igneuc : Le milieu récepteur n'est plus adapté pour répondre aux exigences qualitatives, la solution envisagée serait d'acheminer l'ensemble des eaux usées sur la station de traitement de Jugon Les Lacs.

Restauration sacristie de l'église de Jugon

Compte tenu que la sacristie est attenante à l'église, inscrite aux monuments historiques, la démarche de la restauration de la sacristie doit se faire en étroite collaboration avec les Bâtiments de France et un architecte du patrimoine. A ce titre, le cabinet d'architecture Le Bec a été retenu. Dans un premier temps une consultation a été menée pour retenir les entreprises qui devront assurer le clos et couvert de la sacristie. Dans un deuxième temps un diagnostic global de l'église sera effectué, avec entre autres, une réflexion sur la restauration des vitraux, le système de chauffage, le réseau électrique... Le coût du diagnostic s'élève à 9 950 € HT, La DRAC (Direction Générale des Affaires Culturelles) sera sollicitée pour un soutien financier.

Dans l'immédiat, l'entreprise Leherissé a accepté d'effectuer des travaux à minima pour une réouverture au public prochaine.

Projet maison de santé



Première projection de la future maison de santé

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue, avec pour architecte Mr François VIOLI d'Hillion.

Le forfait de rémunération provisoire est de 68 000 € HT, soit un taux de 9.32 %.

L'avant-projet définitif sera présenté début février, pour ensuite une validation par le conseil municipal.

Une nouvelle salle pour l'association de danse

Depuis plusieurs années, l'association fait part de son insatisfaction à l'égard de la salle de danse, qui est devenue trop étroite (70 m²) pour pouvoir exercer pleinement leur activité.

A défaut de pouvoir leur apporter une solution pérenne dans l'immédiat, la salle de motricité (110 m²) de l'école publique de Jugon Les Lacs leur sera mise à disposition. Cette proposition ne relevant aucune prescription particulière de l'inspecteur académique, a fait l'objet d'une concertation entre élus, la Directrice de l'établissement scolaire et les responsables de l'association.

Toutefois le souhait des élus est de minimiser la circulation des enfants à l'intérieur des bâtiments de l'école. Pour ce faire, un accès sécurisé à la salle de motricité sera aménagé à l'extérieur de l'établissement, avec notamment la réalisation d'un platelage bois (pour corriger un dévers important et l'éclairage du cheminement). Aussi un local existant et contigu à la salle de motricité sera isolé et aménagé en vestiaire.

Le montant des travaux avoisine 10 000 € ht.

DECISIONS MUNICIPALES

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et disponibles sur le site internet

Finances

Tarif salles (activités régulières)

Association (loi 1901) communale dont le siège social est sur JLLCN : gratuit

Association (loi 1901) communautaire (ex ccch) dont le siège social est sur JLLCN : gratuit

Ecole de la commune : gratuit

Foyer d'accueil médicalisé local : participation financière

Association (loi 1901) communautaire dont le siège social est hors commune : participation financière

Salle	Tarif par séance
Petite chaussée	15€
Salle polyvalente Dolo	25€
Foyer rural	25€
Salle de danse	15€

professionnel ou privé : participation financière

Salle	Tarif par séance
Petite chaussée	10€
Salle polyvalente Dolo	15€
Foyer rural	15€
Salle de danse	10€

FIXATION DU TARIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2018 (part communale)

Jugon Les Lacs :

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 20.64 €

Part Proportionnelle HT : le m3 1.30 €

Tranche supérieure à 3 000m3 : 0.65 € le m3

Dolo :

Afin de permettre le financement des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, les études, les travaux d'extension de réseaux et de se rapprocher progressivement du tarif de Lamballe Terre et Mer, le Conseil Municipal, décide de fixer le tarif comme suit :

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 20.64 €

Part Proportionnelle HT : le m3 0.64 €

Jusqu'à présent la part de l'exploitant, qui s'ajoute au tarif ci-dessus, ne s'appliquait que sur la commune de Jugon, aux tarifs (2107) de 19.54 € l'abonnement et 0.977 € / m3.

Pour 2018, un avenant au contrat de DSP (Délégation de Service Public) de la Saur va être réalisé pour intégrer le fonctionnement de l'assainissement de Dolo, afin de remplir nos obligations en la matière et l'entretien des espaces verts des lagunes et station de Jugon. Ainsi le tarif de la part fermière sera de 0.92 € HT le m3 et 21 € HT l'abonnement sur l'ensemble de la commune.

Subventions

Subvention pour les frais de piscine de l'école Saint-Yves

Le Conseil Municipal finance comme les années précédentes l'enseignement obligatoire de la piscine soit 156 € (6 séances à 26 €) pour l'année scolaire 2016/2017 à l'école Saint-Yves.

Subvention à la Société de Pêche

Considérant le travail d'élagage, débroussaillage, nettoyage réalisé dans les rivières et sur le bord du Lac de Jugon par la Société de Pêche de Jugon Les Lacs et la récupération de copeaux de bois pour le paillage des parterres communaux, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 500 € à l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Jugon Les Lacs.

Subvention a OPHTABUS

Considérant les travaux réalisés par l'Association OPHTABUS dans l'ancienne gendarmerie préalablement à l'occupation des lieux, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Demande de subvention Club des Lacs

Considérant l'implication des membres du Club des Lacs dans de multiples actions communales (plage du bulletin, téléthon...), le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'occasion du 40ème anniversaire de l'association du Club des Lacs.

Affaires scolaires

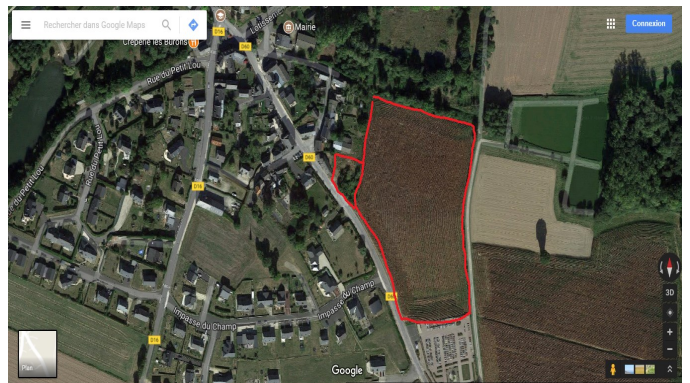
Les membres présents proposent de suivre l'avis du Conseil d'école, les directives nationales et la tendance proposée par les élus de Lamballe Terre et Mer pour le retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018. Néanmoins, l'ensemble des membres félicitent les personnels et le travail accompli, preuve de leurs compétences et de leur engagement professionnel pour mener à bien la mission qui leur a été confiée en 2014.

Ils regrettent cette proposition car une réorganisation des services scolaires et périscolaires s'impose et par conséquent une diminution des heures de travail dans la globalité. De plus, l'organisation et les activités proposées donnent satisfaction aux élèves et aux parents.

Considérant l'avis du Conseil d'école et de la commission des Affaires scolaires, la tendance locale et nationale pour le retour de la semaine à 4 jours et bien que le bilan de l'organisation des activités sur le temps d'Activités Périscolaires soit très satisfaisant au niveau de la collectivité, le Conseil Municipal donne son accord pour le retour de la semaine 4 jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Urbanisme

Lors de la séance d'octobre le conseil municipal a validé le projet d'acquisition de parcelles sur Dolo en vue d'y réaliser un lotissement. Ainsi, 19 320 m² font l'objet de la transaction au prix global de 48 835 €, net vendeur.



Questions diverses

DEMISSION D'UNE ADJOINTE : Madame Carine Banner à informé Mr Le Maire de sa décision de démissionner de son poste d'adjointe et de conseillère municipale. Ses délégations en qualité d'adjointe seront réparties sur les autres adjoints.

Le mot de la minorité

Une autre approche des travaux de la Sacristie

« Laisser du temps au temps » écrivait Mr le Maire dans son éditorial du mois d'octobre paraphrasant un ancien Président de la République.

Ce temps, pourtant, les élus le maîtrisent en grande partie. Prenons comme exemple les travaux de la sacristie suite à l'incendie du 29 Janvier 2017 : ce sont les décisions des élus qui ont entraîné des délais extrêmement longs pour la réfection de celle-ci.

Contrairement à ce que Mr Le Maire affirme, la décision de consulter les Bâtiments de France puis de désigner un architecte n'était absolument pas obligatoire. En effet, la sacristie n'est pas inscrite aux Monuments Historiques contrairement à l'église.

Dans tous les cas (bâtiment inscrit ou bâtiment non inscrit), les travaux de remise dans un état identique ne nécessitent pas l'accord des Bâtiments de France.

Dans le cas présent, la solution était de demander des devis pour les parties de la sacristie endommagées par l'incendie puis, avec ces devis, de se rapprocher de l'assurance afin de savoir quel serait la part prise en charge suite au sinistre. Une fois la réponse de l'assurance connue, ordre pouvait être donné aux entreprises de faire les travaux.

Cette démarche a un gros inconvénient : elle nécessite l'intervention des élus qui doivent aller sur place avec chaque entreprise pour bien préciser à chaque artisan l'intervention qui lui est demandée.

Parallèlement à ces travaux, il était possible d'étudier un nouveau mode de chauffage afin de remplacer la chaudière.

En suivant cette démarche, il y a fort longtemps que les travaux seraient terminés.

Le choix de faire appel à un architecte simplifie le travail des élus mais cela a un coût (7734€TTC). De plus, l'architecte a prévu des travaux « superflus » qui n'ont aucun lien avec l'incendie. Le choix de faire appel au même architecte pour étudier l'état de l'église n'a absolument rien à voir avec les travaux de la Sacristie. La rénovation des vitraux, de l'électricité et la vérification de la charpente auraient pu être réalisées avec les artisans concernés en tenant compte des conseils de l'Evêché. Là encore, l'opération va coûter à la commune puisque l'architecte demande 11940€TTC pour faire un bilan de l'état de l'église.

En conclusion, le temps, c'est le temps que l'on veut s'accorder pour avancer.

Pour la minorité, Chantal ALLEE, Daniel HAMON

COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Psychomotricienne

Christine AVRIL,
psychomotricienne

Installation d'un cabinet libéral de psychomotricité le 8 janvier 2017. **26, rue du Penthievre** à Jugon-Les-Lacs (locaux de l'ancienne gendarmerie)
Contact au **06.03.15.87.42**

Bilans et séances individuelles, sur rendez-vous.

La psychomotricité est une profession paramédicale, qui s'exerce sur prescription médicale. Elle s'adresse aux personnes de tous âges, rencontrant des difficultés à un moment de leur vie (stress, retard psychomoteur, difficultés d'apprentissages...) ou présentant des troubles spécifiques (moteurs, sensoriels, cognitifs, psychiques, relationnels).

Neuropsychologue

Sophie Duhamel,
Psychologue Neuropsychologue,
26, Rue de Penthievre Jugon Les Lacs
sophie@neuropsychy-jugon.fr
06 80 56 68 43 sur rendez-vous, du mardi au vendredi.

Il/elle a des troubles du comportement, se met facilement en colère, oublie ce qui vient d'être dit, ne comprend pas les consignes, est dans la lune, est facilement distrait, a des idées noires, ...

Vos enfants, vos proches, ou vous-même rencontrez ces difficultés ? Je vous propose un accompagnement psychologique et/ou neuropsychologique personnalisé : Bilans, Accompagnements psychologiques, Rééducation/remédiation cognitive

Public accueilli : Enfants et adolescent, et leur famille (difficultés d'apprentissage, troubles du comportement, ...), adultes (troubles faisant suite à un traumatisme crânien, un AVC, troubles de l'humeur, anxiété, angoisse, ...), Séniors (troubles de la mémoire, ...)



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

La troupe de Jugon remonte sur les planches

Depuis quelques semaines une poignée d'amateurs se réunissent chaque vendredi soir pour se donner la réplique sous la houlette de Michel Margalet (metteur en scène).

Pas moins d'une dizaine d'hommes et de femmes passionnés répètent leur rôles avant de monter sur scène au foyer rural de Jugon- les- lacs commune nouvelle les **14 et 15 avril** prochain afin de vous proposer "le diner".

La troupe lèvera le rideau sur cette pièce, qui verra ce repas en amoureux pas comme les autres virer au fiasco par l'intervention incessante de personnages plus hauts en couleurs les uns que les autres... Rires et détente garantis !....



Le Cercle Celtique

La Rosargue de l'Arguenon

La Rosargue, le cercle celtique de Jugon les Lacs CN cherche de nouveaux membres. Le cercle s'entraîne tous les mercredis soirs à la salle paroissiale de St Igneuc. Les débutants sont invités à venir de 19h30 à 20h30 pour apprendre des danses bretonnes. Les danseurs confirmés sont invités à rejoindre l'entraînement à partir de 20h30.

Pour plus de renseignements, contactez
06 76 50 97 59 (Yvonnick BENOIST, Président)
ou batlands@wanadoo.fr
(Suzanne BATLEY, secrétaire)



ÉCOLE
MAISON

LES INFOS DE
L'AMICALE DES ÉCOLES
JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE

JEUX

BONBONS

Musique

Gâteaux

Salon de thé

Buvette

L'amicale de L'école organise
Dimanche 21/01/18 sa première
COSTUM' PARTY
À la salle des fêtes de DOLO
De 14h30 à 17h30
Des animations seront proposées...
Faites déguisés !
Entrée gratuite

Vallées football club



Goûter de Noël 2017

Date	Equipe A	Equipe B	Equipe C
21/01	Illifaut	Evran B	Saint-Méloir
04/02	Trébry	Guitté	Fréhel
18/02	Plumieux B	Trélivan C	St-Lormel B
11/03	Trémoré B	Bobital B	Plédéliac D
18/03	Broons B	Trébédan	Saint-Potan B
25/03	Collinée	Yvignac	Hénansal C
08/04	Penguily B	Sévignac	Hénanbihen C
15/04	Plumaugat	Caulnes B	Erquy C
22/04	La Prenessaye	Plouasne B	Plancoët D
13/05	Plémet	Lanrelas	Ruca B
20/05	Loscouet	Broons C	Plorec

Matches à domicile à Jugon Les Lacs

Station Sport Nature



La Station Sports Nature est ouverte toute l'année (fermée uniquement les 2 semaines de vacances de Noël) et peut, entre autres, proposer des activités aux particuliers même en effectif réduit dans différentes activités (accompagnement VTT, kayak, initiation tir à l'arc, sarbacane, randonnée, location de matériel,...) à des tarifs très attractifs. Il est également possible d'organiser ces activités, par exemple, dans le cadre d'un anniversaire.

Les activités voile des adhérents de la Station Sports Nature reprendront le mercredi 14 mars pour les enfants et le vendredi 30 mars pour les adultes (au passage à l'heure d'été).

D'autre part, il est toujours possible, pour les adhérents majeurs autonomes, d'utiliser les différentes embarcations (voile, stand up paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale

Ecole de danse

L'assemblée générale de l'association de danse a eu lieu le 10/11/17. Pour l'année 2017-2018 il y a 173 élèves répartis sur 17 cours assurés par Hélène CARLO et Justine BIARD. Le bureau compte 15 membres et Marie ECOLAN prend la suite de Sarah RENOUARD à la présidence.

Les représentations du Gala auront lieu les 16 et 17 juin 2018. Il y aura 2 représentations le samedi et une le dimanche.

Une Zumba party est organisée le samedi 10 mars 2018 à la salle des fêtes de Jugon. Elle commencera à 17h00 pour les enfants puis 17h30 pour les adultes..



Maison Pêche et nature

Les Ateliers Pêche et Nature (APN),

La session printemps 2018 ouvre ses inscriptions au programme, 12 séances les mercredis après-midi pour découvrir les techniques de pêche modernes en eau douce et la vie aquatique.

Encadrés par un animateur pêche diplômé d'état la pêche des gardons, carpes, perches et brochets n'auront plus de secret (ou presque) pour les apprentis pêcheurs.

Pour les enfants de 8 à 12 ans, les mercredis de 14h00 à 17h00 hors vacances scolaires du 14 mars au 13 juin 2018.

Place limitée à 7 enfants. Tarif: 50€ + carte de pêche (6€) Renseignement et inscription à la Maison Pêche et Nature, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs Commune Nouvelle.

Tel: 02 96 50 60 04 / www.maisonpechenature.com



"Barbotons dans la rivière"

prend place dans les locaux de la Maison Pêche et Nature de Jugon les Lacs à partir du **lundi 26 février 2018**.

C'est la 5ème année que l'événement est proposé aux "explorateurs en herbe" avec déjà plus de 3500 visiteurs à avoir fait le déplacement.

Dans un espace sécurisé et en intérieur, les enfants de 1 à 6 ans partiront à la découverte de la vie aquatique avec "Barbouille" la grenouille mascotte de l'événement qui leur proposera une exploration sensitive des lieux.

Le cycle de vie d'une grenouille, les poissons de nos étangs, la bibliothèque de "Barbouille", le sable et les cailloux de nos rivières, le balai des scarabées plongeurs, ... tant de chose à toucher, observer, écouter pour faire ses premiers pas d'explorateur. Entrée gratuite. Évènement dédié aux 1-6ans

Dates et horaires: Du 26 février au 10 mars, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Du 12 mars au 23 mars, du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30.

ANIMATIONS

Ecole de musique

Concert des familles

Dimanche 11 février à 16h

Salle des fêtes de Dolo

Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

Entrée libre

Amicale Laïque école publique

Costum Party dimanche 21 janvier à la salle polyvalente de Dolo de 14h30 à 17h30

Ecole St Yves

Loto jeudi 25 janvier à la des fêtes de Plédéliac

Tartiflette à emporter samedi 17 février

Coucous samedi 24 mars au foyer rural de Jugon

Association cantonale de danse

Zumba party samedi 10 mars au foyer rural de Jugon Les Lacs vers 17h30

Club des Lacs

Assemblée Générale Galette des rois vendredi 26 janvier au foyer rural de Jugon, Nous enregistrons quelques départs au sein du conseil d'administration, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Moins nous serons et plus les tâches seront lourdes et risqueront d'épuiser les administrateurs ! Si vous tenez à vos sorties, repas et spectacles venez renforcer le groupe !

Concours de belote vendredi 23 février à la salle polyvalente de Dolo

Repas au chêne au Loup mardi 20 mars

Comité des fêtes de Jugon

Assemblée Générale 12 janvier 2018 20h30 à la salle de la petite Chaussée

Banquet des bénévoles samedi 20 janvier au foyer rural de Jugon

Course cycliste Manche-Atlantique dimanche 4 mars (départ place du Martray)

Comité de jumelage

Choucroute samedi 10 février au foyer rural de Jugon

Joggers des lacs

Trail du lac de Jugon : dimanche 3 juin 2018.

> Départ, station sports nature, à 9h30.

> 9 et 18km + marche

> Contact: 06.86.76.74.96 ou joggersdeslacs@orange.fr

Vallée Football Club

Tournoi en salle Week-end du 5-6-7 janvier à Plénée-Jugon

Loto Dimanche 21 janvier à Plénée-Jugon

Repas du club Samedi 31 mars à Plénée-Jugon

Team Bikers

Repas samedi 24 février au foyer rural de Jugon

Amicale des chasseurs de Dolo

Repas annuel samedi 3 février à la salle polyvalente de Dolo

Club des Aînés Ruraux de DOLO

Belote Vendredi 12 Janvier 2018 salle polyvalente de Dolo

Bal Dimanche 18 février 2018 salle polyvalente de Dolo

